



Comité Social & Economique Central, du 27 et 28 juin 2019

Politique sociale, de l'emploi et des conditions de travail - Les rémunérations variables.

Politique sociale, de l'emploi et des conditions de travail :

Les élus au comité social et économique central ont été informés en vue d'une consultation sur la politique sociale, de l'emploi et des conditions de travail, qui se décompose en quatre thèmes qui sont ; l'évolution de l'emploi et les qualifications, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, les conditions de travail et la formation.

Évolution de l'emploi et les qualifications

De 2017 à 2018, les effectifs sont passés de 3172 à 3132 pour les ouvriers (-40), de 1998 à 2000 pour les ATAM (+2) et de 2346 à 2472 pour les cadres (+126).

En 2018, il y a eu en recrutement CDI 122 hommes et 39 femmes ouvriers, 34 hommes et 29 femmes ATAM, 128 hommes et 60 femmes cadres.

La direction générale affirme qu'il y a une flexibilité suffisante avec les intérimaires pour passer une éventuelle crise. Aucun plan de restructuration ne serait envisagé grâce à cette flexibilité.

Pour **Sud Solidaires**, le constat est qu'encore une fois ce sont les ouvriers qui sont les grands perdants en terme d'emploi et cela même malgré les vagues d'embauches qui ont eu lieu.

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

En 2018, les femmes en CDI représentaient 20,5% de l'effectif total et 21,7% en incluant les CDD. Ces 20,5% se décompose en 13,1% de femmes ouvrières, 24,6% de femmes ATAM et 27,1% de femmes cadres. La répartition des femmes sur chaque site est de 26% à Lyon, 12,1% à Limoges, 5,4% aux ponts et essieux, 12,6% à Bourg en Bresse et 16,2% à Blainville sur Orne.

38% de femmes ont été recrutées en 2018, CDD et alternantes inclus, dont 24% de femmes ouvrières, 48,6% de femmes ATAM, 33,6% de femmes cadres et 52% de femmes alternantes.

Sur l'égalité des salaires, d'après la direction on s'y retrouve dans les chiffres sur la moyenne entreprise concernant les ouvriers, mais **Sud Solidaires** fait remarquer qu'il reste des différences dans certains secteurs. Concernant les ATAM, il y a encore des disparités assez importantes. Les cadres sont sur une moyenne de salaire assez proche entre les femmes et les hommes.

Sud Solidaires voit que l'effectif des femmes en CDI augmente d'année en année mais très lentement malgré tout. La barre des 20% que nous demandons depuis quelques années est enfin dépassée et nous espérons que cela continuera dans le bon sens. Un effort important sera encore à faire sur la population ouvrière qui augmenterait par la même occasion la proportion générale.

Les conditions de travail

Les accidents du travail sont en augmentation en passant de 78 accidents avec arrêt en 2017 à 88 accidents avec arrêt en 2018, soit 10 accidents avec arrêt de plus malgré les fortes pressions sur les salariés pour qu'ils ne prennent pas leur arrêt de travail. Le nombre de maladie professionnelle déclaré en 2018 est de 37 contre 45 en 2017. La direction a annoncé que l'entreprise avait dépensé un budget de 3,2 Millions d'Euros en matière de sécurité et 8,47 Millions d'Euros pour les conditions de travail en 2018.

Pour **Sud Solidaires**, il y a un gros travail à faire sur les conditions de travail chez Renault Trucks et en particulier sur les lignes de montage où on demande aux salariés d'être des bêtes de course. En effet, les taux de charge sur certains postes de travail sont inquiétants pour la santé des salariés qui travaillent à un rythme de compétiteur toute la journée. **Sud Solidaires** a fait remarquer à la direction que même des actions proposés par les élus pour améliorer l'ergonomie à faible coût, ne sont toujours pas mis en œuvre après 3 ans d'attente. Il est où le respect des salariés ?

Sud Solidaires a aussi fait remarquer qu'il n'était pas normal de contester quasi systématiquement les accidents du travail auprès de la sécurité social et que cela était une politique voulue uniquement par soucis de coût qui prime avant la santé et le respect des salariés. De plus, cela fausse les résultats sécurité dans les indicateurs en faisant croire à de bons résultats alors qu'ils sont moins glorieux que ce que la direction veut faire croire. Il est vrai qu'il y a quelques gadgets comme le niveau gold et Diamond à décrocher coûte que coûte!

La formation

En 2018, il y a eu 139633 heures de formation dont 88584 heures pour l'adaptation au poste de travail, 26025 heures de formations réglementaires et 25024 heures pour le développement des compétences.

Pour **Sud Solidaires**, les formations pour les ouvriers sont en majorité des formations réglementaires obligatoires et très peu de formations qualifiantes qui permettraient d'évoluer professionnellement.

Les rémunérations variables (PCPC & PVSO)

La PCPC est toujours avec des objectifs sur la partie financière avec une marge opérationnelle de 15% et d'un cash-flow de 15%, avec un maximum de 180 € payable annuellement. Il y a ensuite la partie coût variable par véhicule (Dépense nécessaire à la fabrication des camions. Positif si le coût des camions et inférieur ou égale au résultat du même trimestre de l'année précédente), avec un maximum de 52,50 € payable chaque trimestre. La troisième partie est l'indicateur sécurité usine (Presqu'accidents remontés et accidents avec arrêt), avec un maximum de 52,50 € payable chaque trimestre. Le maximum annuel est donc de 600 € mais c'est rarement voir jamais atteint.

La PVSO est toujours de 10% du salaires annuel mais le constat est que les objectifs sont d'année en année plus compliqué à atteindre. Pour 2019, le seuil de déclenchement a été augmenté de 30%.

Il faut aussi noter une progression de près de 40% des dix plus hauts salaires. La direction justifie cette hausse par un effet mécanique des primes variables dû aux résultats. La direction balaye d'un revers de main en disant passé votre chemin y'a rien à voir, c'est normal.

Pour **Sud Solidaires** il n'est pas acceptable que les dix plus haut salaires augmentent plus vite que les bas salaires de l'entreprise amenant un écart hiérarchique à plus de **18 fois** le salaire moyen d'un ouvrier, quand pour beaucoup c'est 30 euros tous les 3 ans et pour d'autres c'est des milliers d'euros. Nous proposons de réduire cet écart en augmentant significativement et dès maintenant les plus bas salaires.